



LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

LE champ de bataille de Waterloo fait partie du patrimoine de la Belgique. Parmi les sites fameux qu'il offre à la ferveur des historiens et à la curiosité des touristes, il en est un qui mérite une attention toute particulière : la ferme du CAILLOU qui servit de quartier général à Napoléon. C'est un haut-lieu de l'Histoire. La parfaite conservation de cette célèbre demeure, le témoignage que prodiguent ses pierres, les personnages et les scènes qui s'y évoquent en font un endroit consacré. Il faut qu'il soit conservé, sauvegardé et accessible à tous ceux qui portent intérêt aux grands drames et aux éloquents leçons de l'Histoire.

Cette étape fameuse de l'épopée impériale fut exposée, dès 1948, à un sort incertain. A cette époque décéda l'historien belge Lucien LAUDY, propriétaire du CAILLOU et qui avait veillé jalousement sur lui. L'un de ses amis intimes, M. Théo FLEISCHMAN, conçut alors l'idée de mettre définitivement le CAILLOU à l'abri des transformations dangereuses et des ventes hasardeuses, de doter ainsi pour toujours le champ de bataille de Waterloo d'un nouvel attrait touristique en enrichissant en même temps le patrimoine historique de notre pays. Le Comte de HAUTECLOCQUE, Ambassadeur de France en Belgique, voulut bien porter un intérêt bienveillant et attentif à ce projet. Ainsi naquit le projet de la constitution d'une Société sans but lucratif qui, tout en créant un fonds d'achat du CAILLOU, entreprendrait œuvre historique en

réunissant et publiant des documents concernant la période du Premier Empire en Belgique, en organisant des manifestations historiques, en veillant à la protection de certains sites et monuments...

Une occasion heureuse permit de hâter la réalisation de ce projet : la venue à Bruxelles de l'Exposition *Napoléon Bonaparte* qui avait connu un succès extraordinaire à Paris, en l'Hôtel des Invalides. S. A. I. le Prince NAPOLÉON avait décidé, en effet, que le premier déplacement de cette exposition (composée en majeure partie de pièces de ses collections), se ferait en Belgique. Ce geste devait marquer le souvenir fidèle qu'il gardait du pays où s'étaient écoulées ses jeunes années et aussi la reconnaissance qu'il désirait témoigner à tous ceux qui, pendant la guerre, avaient contribué à sauver une grande partie de ses collections. Le Prince exprima le désir de voir la moitié du bénéfice recueilli en Belgique aller à un Fonds constitué pour acheter et sauvegarder définitivement la ferme historique du CAILLOU. L'autre moitié, selon le vœu de S. A. R. le PRINCE RÉGENT, devait être allouée au Fonds des Bourses d'Études du Service secret *Comète* qui, de 1940 à 1944, joua un rôle si glorieux dans la Résistance. Ainsi, cette première et généreuse contribution en faveur de l'achat du CAILLOU permettait de constituer la Société projetée.

Un groupe fut rapidement constitué, réunissant autour de M. Théo FLEISCHMAN des personnalités vouant à ce projet un intérêt immédiat et actif. Lors d'une visite de S. A. I. le Prince NAPOLÉON à Bruxelles, l'acte de constitution de la *Société Belge d'Études Napoléoniennes* fut passé, devant M^e Georges LEEMANS, au sein même de l'Exposition, le 28 janvier 1950, à 10 heures du soir, parmi les glorieuses reliques de l'Empire, devant l'impressionnante reconstitution de la chambre mortuaire de l'Empereur à Sainte-Hélène. Cette cérémonie, très simple, ne manqua pas d'être émouvante. En tête des signatures de l'acte qui devait paraître au *Moniteur* du 18 février 1950, s'inscrivit la mention suivante : « Son Altesse Impériale Louis - Jérôme - Léopold - Marie » Prince NAPOLÉON, voulant donner aux promoteurs de la » présente association un témoignage spécial de bienveil-

» lance, a daigné assister à la signature du présent acte et
» l'a signé *honoris causa.* »

La Société Belge d'Etudes Napoléoniennes entama immédiatement son action, visant le but essentiel : l'achat du CAILLOU. Elle ouvrit une souscription, Aujourd'hui, après neuf mois d'activité, en publiant son premier Bulletin, elle dresse son premier bilan. Elle a la joie et la fierté d'annoncer que son but essentiel est atteint : le CAILLOU lui appartient ! On verra plus loin comment fut obtenue cette magnifique réussite et quelle est la tâche qui reste à accomplir. Aujourd'hui, et avant toutes choses, notre Société tient à exprimer sa respectueuse reconnaissance aux hautes personnalités qui ont daigné l'encourager et l'aider dans son entreprise, elle remercie les Membres qui sont venus à elle et adresse un pressant appel à tous ceux qui sont sensibles aux grands souvenirs de l'Histoire.

